



## Budget 2025

Anne St-Laurent  
Mairesse de Montréal-Est

C'est avec fierté que je vous présente la planification budgétaire 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour la période 2025-2027. L'ensemble des prévisions budgétaires ont été adoptées en séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 11 décembre 2024, et permettra de maintenir et bonifier nos acquis, nos investissements, une offre de services de qualité ainsi que des projets novateurs répondant aux besoins de la communauté.

Ce budget équilibré d'un montant total de 64 564 000 \$ prend en considération les enjeux économiques et financiers auxquels la population est confrontée, les dépenses incompressibles ainsi que nos engagements contractuels. Il est le fruit d'une planification rigoureuse et concertée dont l'objectif est triple : atténuer l'impact de l'inflation sur le compte de taxes des citoyens, maintenir l'offre des services à la population et planifier les dépenses afin d'assurer la pérennité des investissements. En d'autres termes, ce budget est guidé par le principe de saine gestion des finances publiques visant à respecter la capacité de payer des Montréalais.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Ce budget reflète :

- La bonification des activités et événements offerts aux citoyens
- Une nouvelle convention de partenariat pour la gestion du Centre récréatif Édouard-Rivet par la SRLPAT (responsabilités accrues)
- La reconduction du budget opérationnel auprès de BIXI Montréal pour la gestion du système de vélopartage, un investissement en mobilité active, accessible et collaborative
- La poursuite du verdissement du territoire
- Le maintien de nos divers programmes de subventions (lutte contre le plomb dans l'eau potable, maisons lézardées, rénovations de façades, etc.)
- L'ajout de 1,5 M\$ au fonds de réserve pour le financement de la dette
- L'entrée en vigueur d'une nouvelle structure salariale et organisationnelle en cohérence avec la signature de la nouvelle convention collective des cols blancs et les besoins opérationnels de la Ville

### QUOTES-PARTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Les quotes-parts que nous devons verser à l'agglomération de Montréal et à la Communauté métropolitaine de Montréal pèsent lourd. Cette année, une somme de 26 134 800 \$ sera versée, ce qui représente 45,93 % de notre budget de fonctionnement, soit une augmentation de 721 728 \$ comparativement à l'année 2024 (hausse de 2,8 %).

L'augmentation du budget de l'agglomération ainsi que la méthodologie de répartition des dépenses à régler par les villes liées sont toujours hautement contestées auprès des autorités publiques.

Malgré ces hausses de valeurs et la part importante des quotes-parts, nous avons réussi à maintenir le taux de taxation résidentiel à 0,6301 par 100 \$, représentant aucune augmentation comparativement à l'an dernier. À titre d'information, voici quelques comparaisons avec les arrondissements voisins :

<b>Augmentation du taux de taxation</b>	
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	+ 2,8 %
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	+ 3,1 %
Anjou	+ 2,7 %
<b>Montréal-Est</b>	<b>0 %</b>
<b>Moyenne pour l'ensemble du territoire montréalais</b>	
	+ 2,2 %

Cette année, la compensation pour l'alimentation en eau demeurera à 125 \$ par logement et par local commercial et industriel et la compensation volumétrique pour les industries, commerces et institutions (ICI) passera de 0,48 \$ à 0,50 \$ par m<sup>3</sup> d'eau fournie.

### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2025-2027**

La majeure partie de ce financement sert à construire de nouvelles infrastructures ou à maintenir et à remettre en valeur les infrastructures existantes. Ce sont là des investissements dont les résidents et les entreprises profiteront pendant de nombreuses années et qui contribuent à la qualité de vie qu'offre Montréal-Est. Le PTI regroupe donc les projets d'investissements en immobilisations que la Ville compte réaliser ou amorcer sur son territoire au cours des trois prochaines années. Celui-ci s'élève à 165,25 M\$ répartis comme suit : 31,24 M\$ pour 2025, 65,12 M\$ pour 2026 et 68,88 M\$ pour 2027.

#### ***Investissements en infrastructures***

- Réaménagement de l'intersection de la voie ferrée du CN et de l'avenue de Montréal-Est (entre les rues Sainte-Catherine et Victoria)
- Réfection de diverses rues, ruelles et reconstruction de trottoirs
- Reconstruction ou gainage de conduites d'aqueduc et d'égout
- Renforcement du mur de soutènement au parc de l'Hôtel-de-Ville
- Abolition du sifflet de train dans le secteur de Broadway et Sherbrooke

#### ***Investissements en terrains et bâtiments***

- Acquisition et décontamination d'un site pour la construction d'un garage municipal
- Décontamination du terrain municipal situé sur la rue Notre-Dame et aménagement d'un espace vert
- Aménagement d'un stationnement à proximité du centre-ville

#### ***Investissements en équipements et matériel roulant***

- Renouvellement de la flotte des équipements et matériel roulant de la Ville
- Acquisition de panneaux mobiles à messages variables

Dans le contexte actuel, Montréal-Est s'est livrée à un exercice de priorisation qui favorisera le développement de son territoire de manière responsable tout en contribuant au maintien et à l'amélioration de la qualité des services offerts à ses citoyens.

Toutes les décisions du conseil municipal prises dans le cadre de la planification budgétaire sont en lien avec les objectifs de notre vision 2050. Cette année encore, je réitère l'engagement de l'ensemble du personnel municipal à redoubler d'efforts afin de travailler étroitement avec les membres du conseil à l'atteinte des objectifs de cette vision. En terminant, je tiens à remercier et souligner la rigueur et l'implication des employés qui ont contribué aux résultats de cet exercice budgétaire.